



## RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

UNE FEUILLE  
DE ROUTE  
CLAIRE ET  
PARTAGÉE  
PAR TOUS

### DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS CULTURELLES

La province sud encouragera le développement des pratiques culturelles en finançant notamment le projet d'école d'art visant à former les professionnels aux nouvelles techniques audio-visuelles et numériques, ou en soutenant financièrement ceux qui souhaitent embrasser une carrière d'enseignant artistique. La création et la promotion seront également soutenue tout comme la diversification de l'offre culturelle et artistique.

### ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES

La province Sud améliorera les conditions de pratique des activités sportives par la réalisation d'équipements de proximité en tribus, dans les collèges ou dans les villages de l'intérieur. La pratique du sport sera également soutenue par la mise en place d'un centre d'initiation et d'animation sportive et d'un passeport « 4 sports par an ». La collectivité provinciale souhaite encourager l'émergence de nouvelles pratiques et soutenir par ses aménagements ou ses dispositifs de soutien, la pratique des activités physiques de pleine nature.

### PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE

La province Sud souhaite soutenir la conservation et sauvegarder les patrimoines bâtis, vernaculaires, immatériels et valoriser les sites historiques et archéologiques d'intérêt majeur.



**CAP SUD 21, le Cap à suivre !**

## RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS CULTURELLES

ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET DE LOISIRS

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE

DÉVELOPPER  
LES PRATIQUES  
ARTISTIQUES

DIVERSIFIER  
L'OFFRE CULTURELLE

AMÉLIORER  
LES CONDITIONS D'ACCÈS  
À LA PRATIQUE SPORTIVE

DIVERSIFIER  
L'OFFRE SPORTIVE  
ET DE LOISIR

CONSERVER  
ET SAUVEGARDER  
LES PATRIMOINES

VALORISER  
LE PATRIMOINE  
ARCHÉOLOGIQUE  
ET HISTORIQUE

### QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- FAVORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
- SOUTENIR LES PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES
- ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS PROVINCIAUX MAJEURS
- DÉVELOPPER DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ
- DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET DE DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS (PISTES VTT, SENTIERS DE RANDONNÉES, ESCALADE...)
- VALORISER NOTRE PATRIMOINE ET SOUTENIR LES ACTEURS OEUVRANT DANS CE SECTEUR

**CAP SUD 21, le Cap à suivre !**